

St. 6.6
409

Le Mouvement commercial de la Serbie

Costa STOYANOVITCH,
ancien ministre du commerce de Serbie



PARIS 1919

10-158538903

Л. Б. Б.
409

Лука Ћеловић
БЕОГРАД

Luka Ćelović
BEOGRAD

Le mouvement commercial
de la Serbie

УНИВ. БИБЛИОТЕКА

И. Бр. 4547

Costa STOYANOVITCH,

ancien ministre du commerce de Serbie

PARIS 1919

Du même auteur :

**État économique de la Serbie, depuis l'occupation
de la Bosnie-Herzégovine jusqu'à l'annexion.**

1909. Belgrade.

La Question Macédoine.

1915. Estratto *della Nuova Antologia*, Roma.

**La coïncidence des intérêts politiques et écono-
miques de la Nation Yougoslave et de l'Italie.**

1918. Extrait de *Scientia Bologna*.

Il movimento commerciale della Serbia.

1918, Estratto *dal Corriere Economico* Roma.

**La Serbie économique à la veille de la catas-
trophe de 1915.**

1919. Paris.

**Les Relations économiques de la Serbie avec les
pays balkaniques et les pays alliés avant et
après la guerre.**

1919. Paris.

Le Mouvement commercial de la Serbie

1804 - 1914

La période de resséruction serbe, commencée en 1804, fut en 1813 terminée par la réoccupation turque. La Serbie n'a pas eu le temps dans les guerres incessantes avec les Turcs de la dite période de consolider sa vie économique et commerciale avec ses voisins. Après la deuxième révolution de 1815, on réglait en Serbie les relations commerciales par les tarifs basés sur des traités de commerce entre l'Autriche-Hongrie et la Turquie, prévus en 1718 à Passarowitz (Posarevatz). Ces tarifs de douane taxent les marchandises de 3% *ad valorem*, augmentés de 2% des tarifs additionnels. Après la paix d'Andrinople en 1829, où par un Khattischérif fut reconnue l'autonomie serbe (14 août 1830), la Serbie tributaire de la Turquie, restait au point de vue de relations commerciales avec l'étranger la partie intégrante de l'empire ottoman, payant au même empire pour l'écoulement de ses marchandises un droit d'entrée de 45.000

piastres ayant droit de percevoir des douanes sur les marchandises étrangères de 5 %. En 1823, 1836 comme en 1819 les réglementations de rapports commerciaux se faisaient entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie sur une base de 5 % *ad valorem*. La Serbie avait essayé d'augmenter ce taux de 5 % en 1845, que l'Autriche-Hongrie par Metternich auprès de la Porte avait empêché d'être réalisé. En 1862, l'Autriche-Hongrie conclut le traité de commerce avec la Turquie sur 8 % *ad valorem*, au lieu de 5 % inapplicable à la Serbie, qui restait à 5 % vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie. Le traité de Paris en 1856 qui garantissait en principe l'autonomie économique aux principautés danubiennes, n'avait pas changé beaucoup la situation serbe dans son indépendance commerciale, le droit que la Serbie puisse conclure les traités de commerce comme état souverain ne lui fut pas reconnu par l'empire voisin. Pour que la Serbie ait pu se sauver de cet esclavage auquel l'Autriche-Hongrie voulait la maintenir, elle a créé une loi spéciale (1868), loi de consommation (*trocharina*), qui taxait les marchandises d'un impôt de consommation de 6 à 8 % *ad valorem*. Le traité de Berlin, 1878, qui avait reconnu l'indépendance de l'état Serbe par son article XXXVIII, lui avait accordé le droit de régler ses relations commerciales avec l'étranger à l'instar des états indépendants européens, par quoi la Serbie était sortie du régime de capitulation valable pour la Turquie.

II

1881 — 1906

En 1879, la Serbie avait conclu avec la Grande-Bretagne un accord provisoire sur le principe de la nation la plus favorisée et ce fut le premier traité de commerce de la Serbie indépendante. Par ce fait, la Serbie a mis en opposition les dispositions de l'accord de 1878 avec l'Autriche-Hongrie, par lequel l'empire voisin visait l'union douanière avec l'Etat Serbe et sa mainmise sur la vie économique de la jeune principauté indépendante. Après la protestation autrichienne contre le dit traité, serbo-britannique, elle demanda que la Serbie lui accordât des avantages spéciaux et la menaça d'élever les taxes douanières à 10 % sur l'importation serbe et refusa de reprendre les négociations pour un traité de commerce. La chute du cabinet de Ristitch fut la grande conséquence de ces vexations et son successeur Tch. Miyatovitch, 26 octobre 1880, avait satisfait les exigences autrichiennes. Le 7 mai 1880 fut conclu le premier traité de commerce entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie qui eut son pendant dans une convention secrète, conclue entre l'Etat Serbe et l'empire voisin (1881) et prolongée en 1889 avant l'abdication du roi Milan. Le délai de cette convention expira en 1899, mais le retour du roi Milan en Serbie suffisait de garantir sa vigueur assez longtemps.

Les clauses capitales de cette convention étaient : que la Serbie n'avait pas le droit de conclure aucun traité de commerce sans l'assentiment de l'Autriche-Hongrie. Pirotchanatz obtint à peine la modification de cette clause que la Serbie sauvegarde son droit de se déterminer librement dans les conclusions de traités de commerce, mais tout ce qui se passait en Serbie entre 1881 jusqu'à 1906 prouve que ce droit ne fut qu'apparent. Ainsi débutait la Serbie son indépendance politique qui réellement n'était qu'un esclavage économique et un vasselage autrichien.

Après l'expiration du premier traité de 1881, fut conclu le second en 1893. Tous les deux étaient conclus sous le régime de la convention secrète. Ces deux traités embrassent l'union douanière avec l'Autriche-Hongrie et réalisent l'idée de cet empire d'avoir la Serbie sous sa domination, l'idée exposée les premiers jours qui suivirent le traité de Berlin. Dans le trafic frontière, accordé à la Serbie dans ces deux traités, étaient réellement déjoués les droits des autres états étrangers, avec lesquels la Serbie avait des relations commerciales sur la base de la nation la plus favorisée. Les autres états dont les traités n'étaient pas de tarif et qui devaient jouir des avantages des taux de douane très bas pour l'importation autrichienne n'en profitèrent pas pour deux raisons : la raison de proximité et la raison de privilèges dans le trafic frontière entre la Serbie et l'Autriche-Hon-

grie, où les marchandises étaient exemptes de douane.

La période qui embrasse les années de 1881 à 1906 sous le régime des deux traités garantissaient l'exportation de bétail vivant sur les marchés austro-hongrois, selon les prescriptions de la convention vétérinaire. Ces conditions étaient très difficiles et occasionnèrent des fermetures fréquentes de la frontière dans les cas où la politique de la Serbie montrait des tendances à sortir de la sphère de l'Autriche-Hongrie. Les tarifs réduits, la proximité de la Monarchie excluaient la concurrence sérieuse de la part d'autres états étrangers. La production du peuple serbe, son exportation pendant plus de vingt ans étaient en état de stagnation et tous se limitaient aux plus grossières matières brutes : les fruits, le bétail et le froment. Par l'intermédiaire de la mainmise autrichienne sur notre exportation et importation, qui atteignaient 80 % de la somme totale, l'Autriche-Hongrie s'était accaparée aussi de notre crédit, de nos tarifs de chemins de fer, de tarifs de navigations fluviales sur le Danube et la Save. Elle fut la maîtresse de notre indépendance économique et politique réussissant de nous isoler parfaitement de tous les états environnants et de l'Europe entière. L'Autriche-Hongrie, par l'accord à la Serbie de ces deux traités de commerce, prolongeait toujours cinq conventions avantageuses pour elle, pour la navigation fluviale, consulaire, sur les successions et les tutelles, sur les recours en matières judiciaires et sur les extraditions des criminels.

III

1906 — 1912

Lorsque le délai du second traité de commerce fut échu, on le prolongea jusqu'à la fin de 1905. Quand on entama les négociations pour les conclusions du traité nouveau, les exigences autrichiennes étaient grandes mais les circonstances bien meilleures pour la Serbie et plus favorables que celles du régime de la convention secrète qui a cessé d'exister. La Serbie avait déjà élaboré les lois de tarifs douanes autonomes qui servaient déjà de base pour le traité conclu avec l'Allemagne, traité de commerce avec un tarif pour un nombre restreint d'articles (1904). La Serbie à cette époque était en négociation avec la Bulgarie pour la conclusion de l'union douanière, qui à la fin de 1905 fut adoptée par l'Assemblée bulgare à Sofia. L'Autriche-Hongrie avait interrompu les pourparlers avec la Serbie entamés à Vienne vers la fin de 1905 invoquant les motifs de la convention serbo-bulgare et demandait à la Serbie de la retirer pour pouvoir continuer les négociations avec l'Autriche-Hongrie. Les négociations reprises au mois de février 1906 aboutirent, au lieu de la prolongation de l'ancien traité, à un *modus vivendi* pour le règlement des relations commerciales jusqu'au traité définitif. Cet état dura jusqu'à la fin du mois de juin 1906.

Comme l'Autriche-Hongrie avait voulu par l'accord à la Serbie du traité de commerce s'assurer à jamais les avantages politiques spéciaux, notamment la garantie du principe que pour les fournitures de l'état, les produits austro-hongrois, à égalité de prix et de qualités ne seront pas exclus, ce qui visait la fourniture des canons, la Serbie ne pouvait traiter sur ce principe, et les négociations pour le traité de commerce étaient interrompues. A partir du 24 juin 1906 jusqu'au 1^{er} septembre 1908, les frontières de l'Autriche-Hongrie furent fermées pour la grande partie de notre exportation et notre transit. Le bétail, volaille et produits animaux furent prohibés pendant la durée de cette période. Dans cette période, nos efforts furent couronnés de succès pour notre émancipation économique. La Serbie obligée d'aller avec ses produits sur des marchés nouveaux et anciens, par des voies nouvelles, subit la transformation productive de quantité et de qualité et affermit le monde étranger dans la vitalité de la nation serbe et donnait la conviction que la Serbie peut se passer des marchés austro-hongrois.

Dans cet intervalle la Serbie avait perfectionné ses traités de commerce presque avec tous les états européens excepté l'Autriche-Hongrie.

On recommença plusieurs fois les négociations avec l'Autriche-Hongrie depuis 1906 jusqu'à 1908, et on réussit de les perfectionner au commencement de 1908. Dans ce traité n'existe l'ancienne convention vétérinaire

et il n'y eut plus d'exportation de bétail vivant; on n'y permettait que l'exportation de la viande fraîche d'un contingent déterminé de bétail à cornes et de porcs. Le contrepoids de cette entrave de l'exportation de nos produits animaux en Serbie a par les tarifs élevés et même prohibés protégé son industrie. Le point cardinal du nouveau traité de commerce fut le transit des produits animaux. A cause de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine le traité conclu ne fut en vigueur que par la prolongation trimestrielle par décret au lieu d'être approuvé par les parlements austro-hongrois auxquels on l'avait soumis. Au cours de l'année 1909, l'Autriche-Hongrie a retiré le traité de commerce soumis à ses parlements et fit les démarches auprès du gouvernement serbe pour de nouvelles négociations d'un nouveau traité de commerce. La Serbie a refusé d'entrer en pourparlers ayant déjà perfectionné un traité qui a dû être sanctionné. La frontière serbe fut de nouveau fermée pour l'exportation serbe et la guerre douanière continua jusqu'à l'entrée en vigueur du traité du 1^{er} janvier 1911 qui avait le caractère de traité conclu et non approuvé en 1908. Sous le régime de ce traité, la Serbie n'a pas eu le temps de voir toutes ses conséquences à cause des événements qui se sont déroulés, mais en tous cas, comme ce traité exclut l'union douanière avec l'empire voisin, il a dû favoriser le développement économique serbe sous des conditions plus favorables que ne furent celles de la période de 1881 à 1906.

Tableaux comparatifs du commerce extérieur de la Serbie

(en millions de francs)

1864 - 1880

Années	Importation	Exportation	Total
1864	17,7	15,4	33,2
1865	19,2	18,0	37,1
1866	21,7	19,0	40,5
1867	26,5	25,0	51,2
1868	30,0	38,0	68,0
1869	26,6	34,0	61,0
1870	28,0	30,6	58,5
1871	28,0	27,6	55,3
1872	29,4	33,0	62,3
1873	26,7	32,0	58,4
1874	31,2	35,4	67,2
1875	31,2	35,0	66,2
1876	guerres	guerres	guerres
1877	—	—	—
1878	—	—	—
1879	41,6	39,0	80,6
1880	46,1	35,2	81,3
moyenne annuelle	29	30	29,5

1881 - 1905

Années	Importation	Exportation	Total	Transit
1881	43,2	40,1	83,3	
1882	48,4	40,3	88,8	
1883	50	40,2	90,2	
1884	51	40	91	0,6
1885	40,2	37,6	77,8	0,5

1881 - 1905

Années	Importation	Exportation	Total	Transit
1886	51,7	40,7	92,4	0,4
1887	36,5	36,1	72,6	0,9
1888	35,2	39	74,1	5,8
1889	34,8	36	73,8	8,0
1890	38,0	46	84	14,0
1891	43,0	52,3	95,3	18,3
1892	37,1	46,4	83,5	20,8
1893	41	39	90	20,8
moyenne annuelle	42	41	83	9,01

Années	Importation	Exportation	Total	Transit
1894	34,8	46,0	80,8	16,3
1895	28,2	43,4	71,6	18,0
1896	33,4	53,4	86,8	25,0
1897	45,3	56	101,3	17
1898	41,4	57	98,1	14
1899	46,4	66	112,4	15
1900	57,0	66,5	123,5	17
1901	43,8	66	109,8	18
1902	44,8	72,1	116,9	23
1903	58,2	60	118,2	26
1904	61,0	62,1	123,2	42,6
1905	55,6	72	127,6	40
moyenne annuelle	45,5	61	106	22,6

1906 - 1911

Années	Importation	Exportation	Total	Transit
1906	44,3	71,6	115,9	48,6
1907	70,6	82	152,6	56,0
1908	75,6	77,7	153,3	46,5
1909	73,5	93	166,5	50
1910	84,7	98,4	183,1	57,7
1911	115,4	116,9	232,3	54,1
moyenne	83,9	93,5	182	53

Les relations commerciales
entre la Serbie et l'Autriche-Hongrie

en millions de francs

1865 - 1875

Années	Exportation	%	Importation	% de com. total
1865	14,9	77,65	19,2	100 %
1866	17,1	78,85	21,7	100 %
1867	20,5	77,82	26,4	100 %
1868	23,1	77,02	30,0	100 %
1869	20,7	77,53	26,7	100 %
1870	22,2	80	27,7	100 %
1871	23,1	83	27,7	100 %
1872	23,0	78	29,5	100 %
1873	19,0	70,71	20,7	100 %
1874	25	78	31,8	100 %
1875	25,1	80,32	21,2	100 %
moyenne et % du com- merce total.	21,2	74 %	26,2	97 %- 100 %

1881 - 1893

Années	Importation	Exportation	Transit
1881	30,0	29,1	
1882	28,2	38,8	
1883	22,6	40,1	
1884	28,2	40,0	
1885	29,7	30,7	
1886	29,5	27,9	
1887	29,5	26,3	
1888	23,7	33,4	3,3
1889	22,6	34,3	6,2
1890	23,0	39,3	8,2
1891	26,1	45,7	14,7
1892	23,0	41	15,7
1893	23,7	43,2	12,7
moyenne pourcentage sur le com- merce total	25 60 %	38 93 %	10 12 %

1894 - 1905

Années	Importation	Exportation	Transit
1894	20,5	41,1	14,5
1895	16,6	38,7	20,4
1896	19,2	47,0	12
1897	25,5	49,1	9,6
1898	23	51	8,6
1899	27,4	55	12,5
1900	25,5	56,5	12,6
1901	23,1	55,6	12,0
1902	55,0	57,5	12
1903	35,4	51,3	16
1904	36,6	55,4	5,0
1905	33,4	64,7	4,6
moyenne de la période % de com- merce total	29,3 66 %	51 83,5 %	11,7 54 %

1906 - 1912

Années	Importation	Exportation	Transit
1906	22,2	31,3	
1907	25,6	12,9	
1908	32,3	21,5	
1909	17,8	29,2	
1910	16,1	17,8	
1911	47,4	48,4	
1912	47,6	36,0	
moyenne de la période	29,4	28,1	
% de com- merce total	35 %	30 %	

L'EXPORTATION est répartie parmi les états ainsi en 1907 pendant une année entière de guerre douanière avec l'Autriche-Hongrie ;

en millions de francs

Allemagne	32,8
Belgique	13,0
Autriche-Hongrie	13,0
Italie	5,4
Turquie	4,4
Russie	3,1
France	2,7
Angleterre	2,3
Bulgarie	1,9
Roumanie	1,2
Egypte	1,0
Suisse	0,3
Norvège	0,3
Suède	0,2
Bosnie	0,1
Grèce	0,05
Autres pays	0,08

Tableau comparatif par marchandises exportées de 1884 à 1912

Moyenne d'exportation en millions de francs

Marchandises	Années 1884-1897	Années 1894-1905	Années 1906-1912
Bétail vivant	17,3	23,3	8,5
Céréales	8,0	13,8	33,6
Fruits	10,2	11,2	14,8
Produits animal	3,6	8,0	13,1

Les catégories principales de notre exportation depuis 1804-1914 sont : céréales, bétail vivant (cochons et bœufs), fruits verts et secs et produits animaux.

Dans la période de 1804-1881, l'exportation des porcs vivants occupait la première place de notre commerce extérieur. On exporta longtemps, presque jusqu'à la fin de cette période, un grand nombre de porcs maigres, qu'on élevait dans les vastes et riches forêts serbes de hêtres et de chênes. Le manque de moyen de transport ne permettait pas l'exportation de porcs gras et lourds et l'exportation se limitait aux régions le long du Danube et de la Save. Le nombre de têtes de porcs exportés allait à 400.000. La même observation touche l'exportation des bœufs.

Le déboisement des montagnes, le passage d'élevage de la phase primitive à la phase d'élevage plus rationnel, diminuait le nombre de pièces exportées au profit de qualité et du poids du bétail. La moyenne annuelle était

Лука Ћеловић
БЕОГРАД

Лука Ћеловић

de 1884-1893, 57.200 bœufs de 7,3 millions de francs et de 205.000 cochons de 9,2 millions de francs. La moyenne annuelle était de 1893 à 1905, 36.000 bœufs de 12,7 millions de francs et 122.000 porcs de 14 millions de francs. Dans la période 1884-1893, la valeur de l'exportation du bétail était 16,5 millions de francs sur 42,6 millions de francs de l'exportation totale, 38 %. Dans la période de 1893-1905, l'exportation de bétail atteignait 27 millions de francs sur 68,8 millions de francs de l'exportation totale, à peu près 40 %. Dans la première époque de 1804-1882, on n'exportait pas de céréales ou très peu, l'exportation des fruits frais jouait un rôle très insignifiant ainsi que les produits animaux. Dans les années du régime des deux traités de commerce depuis 1882-1905 augmente l'exportation des céréales, des fruits et des produits animaux, dont la répartition au détriment de l'exportation du bétail vivant prend dessus à partir de 1906 où le pourcentage sur l'exportation totale est : pour le bétail vivant 10 %, céréales 39,7 %, fruits 17,7 % et produits animaux 15,5 %. L'industrie commence à prendre naissance depuis 1906. Les tarifs infimes du droit d'entrée des articles industriels de l'empire voisin ; l'exemption de douane pour les céréales et autres matières premières serbes dans la zone limitrophe pour alimenter les moulins et les usines autrichiennes (Mahlverkehr) ne permettaient chez nous avant 1906 la création de l'industrie.

L'Exportation du bétail vivant en Autriche-Hongrie

Période du deuxième traité de commerce	Têtes de porcs	Têtes de bœufs	En millions de francs, valeur des porcs et bœufs
1900	83.212	56.722	
1901	107.794	44.355	
1902	144.700	57.814	
1903	138.577	72.940	
1904	152.846	55.142	35.7
1905	112.524	57.649	31.8
<hr/>			
Guerre douanière			
1906	67.060 *	24.967	
1907	1.387	5.750	0.3
1908	1.493 et 27.443 q.	65 et 22.890 q.	2.7
1909	5.424 et 12.579 q.	54 et 2.570 q.	2.0
1910	667	4	2.0
1911	1.212 et 72.363 q.	254 et 62.298 q.	0.07
1912	586 et 79.798 q.	875 et 61.340 q.	11.6

D'après les anciens traités (1881-1905) les taux de douane par tête de porc étaient de 1 fr. 50 ; dans la période de guerre, 12 couronnes jusqu'à 120 kilogrammes et 22 couronnes au-dessus de ce poids. Le traité de 1911 prévoit la douane de 10 couronnes sur 100 kilogrammes du poids des porcs pesés vivants, avec la permission du droit d'entrée seulement de la viande des porcs abattus. Par tête de bœuf, 4 fl. dans la zone limitrophe (trafic frontière), 12,75 fl. étaient prévus dans

* pour les porcs. — 1^{er} janvier à 1^{er} mars..... 19.711
1^{er} mars à 31 décembre 47.345

la convention vétérinaire et 15 fl. dans le tarif douane autonome. Depuis 1906, tarif autonome est de 60 couronnes par tête de bœuf, 9,40 couronnes par 100 kilogrammes mesurés sur pieds dans le traité de 1911.

La convention vétérinaire, mise en vigueur le 30 septembre 1882, et prolongée par le traité de commerce de 1894, entrava de beaucoup l'élevage régulier et méthodique du bétail. On interdisait très souvent l'exportation des bestiaux sous prétexte de la peste bovine et d'autres maladies. A partir du 25 décembre 1882 jusqu'au 12 janvier 1883, et pour certaines contrées autrichiennes jusqu'au 23 février de la même année, l'interdiction de l'exportation du bétail était complète. Au cours de l'année 1884, l'interdiction dura à cause d'une épidémie porcine 2 mois et fut levée le 17 septembre 1884, sous certaines restrictions qui ne permettaient l'exportation régulière qu'au 8 janvier 1885. Sous prétexte toujours d'épizoti, on fermait la frontière aux porcs et bœufs plusieurs fois. En 1890, la chicane se répétait souvent quelquefois à cause des maladies et quelquefois en raison que les porcs serbes étaient de provenance roumaine. Le 24 mai 1894, l'exportation des bestiaux fut provisoirement interdite jusqu'au 14 octobre 1895; 19 février 1896 l'interdiction frappa les porcs et les viandes et s'est prolongée jusqu'au 22 août 1896. 1898, 1901, 1902, 1906 on empêchait l'exportation du bétail vivant et des viandes sous prétexte de maladies por-

cines et bovines plusieurs fois annuellement, et cela entra-
vait beaucoup l'élevage rationnel de nos bestiaux. Les
résultats définitifs de la fortune serbe en bétail, à cause
des relations anormales dans les rapports commerciaux
avec l'Autriche-Hongrie, sont les suivants :

	1859	1895	1905	1910
Bœufs . .	802.692	903.436	962.503	765.208
Chevaux .	139.900	166.940	174.363	152.617
Brebis . .	2.385.448	3.051.111	3.160.166	3.808.815
Porcs . .	1.774.348	894.564	408.108	803.544
Chèvres .	490.662	515.602	510.063	627.427

Sur 1.000 habitants

Années	Bœufs	Chevaux	Porcs	Brebis	Chèvres
1859	736	129	1.637	2.202	452
1866	609	101	1.051	2.205	370
1890	378	75	420	1.371	235
1895	390	72,5	391	1.338	227
1905	361	65,5	338	1.176	190

La période de la guerre douanière qui a duré à partir
de la deuxième moitié de l'année 1906 jusqu'à 1911
à peu près cinq ans, a obligé les producteurs serbes
d'abandonner l'exportation de bétail vivant et de
s'adonner à l'industrie et à la préparation des articles
d'exportation demi-fabriqués. On a créé plusieurs abba-
toirs, des usines, des moulins à vapeur, etc., on rem-

place les céréales par la farine, le bétail vivant par la viande fraîche, salée et salaisons etc. De cette façon on a évité de graviter exclusivement vers les marchés austro-hongrois, car les produits transformés peuvent choisir les routes plus longues vers les marchés lointains. Une fois la Serbie se frayant par les débouchés sur Salonique des voies nouvelles pour son trafic international, après les succès des guerres balkaniques, espérait consolider sa situation si elle n'en fût pas empêchée par l'agression barbare de l'Autriche-Hongrie. J'ajoute ici les fluctuations des catégories principales de nos produits d'exportation de 1906 à 1912

1906 — 1907 — 1908

Exportation en millions de francs

Bétail	18,3	3,6	7
Céréales	22,0	31	27,7
Fruits	15,1	22	15
Produits animaux	15,6	10	16

1906 — 1912

Moyenne annuelle en millions de francs et % sur l'export^{on} totale

Bétail	8,5	10 %
Céréales	33,6	39,7 %
Fruits	14,6	17,7 %
Produits animaux	13,1	15,5 %

**Tableau comparatif du mouvement commercial
par pays de provenance et de destination
pendant l'année 1911**

(en millions de francs)

Pays	Importation	Exportation
Amérique	2,13	3,6
Autriche-Hongrie.	47,40	48,4
Belgique.	2,1	6,1
Bosnie.	0,21	0,1
Bulgarie.	0,7	2,8
Grèce	0,3	0,1
Danemark	0,02	
Egypte		0,022
Angleterre.	4,5	0,08
Italie	4,9	4,40
Allemagne.	31,3	29,0
Norvège	0,005	
Portugal.	0,09	0,005
Roumanie	1,5	6,1
Russie.	3,4	0,05
Turquie	3,8	12,00
France	5,7	3,8
Hollande.	0,5	0,006
Monténégro	0,006	0,002
Suisse.	1,5	0,25
Suède	0,08	
Espagne.	0,07	
	115,04	116,9

importation en kilogrammes était 275.303.000 et l'exportation de 137.873.000 kilogrammes et 110.283 pièces.

La répartition de l'exportation de l'année 1911 par catégories de marchandises

Première catégorie. — Produits de l'agriculture

Produits	Quantité en millions de kilogrammes	Valeur en millions de francs
Blé	91,6	15,8
Seigle	7,2	1,1
Orge	19,6	3,0
Avoine	5,0	0,7
Maïs	117,5	14,4
Haricots	6,5	1,6
Fruits frais	13,7	2,1
Pruneaux	33,3	16,4
Tabac en feuille	0,8	1,9
Marmelade de prunes	0,2	2,2
Chanvre-lin	1,5	0,9

Deuxième catégorie. — Produits de l'élevage

Produits	Quantité	Valeur en millions de francs
Chevaux	39.678 pièces	0,6
Bœufs	17.188 —	4,8
Moutons	61.998 —	0,9
Porcs	7.701 —	0,5
Volailles	4.108 pièces; 300 kg.	3,5
Viandes fraîches et lard	15.808.189	16,2
Jambon et saucissons	581.932	0,7
Œufs	331.556	0,7
Graisse	4.055.020	3,0
Cocons de vers à soie	1.287.702	1,6
Peaux de moutons	82.587	0,6
Chèvres et chevreaux	1.361.796	3,3

Troisième catégorie. — **Autres produits**

Produits	En millions de kilogrammes	En millions de francs
Farine de blé	7,1	1,87
Sucre raffiné.	1,3	0,5
Son	11,6	1,17
Fromage	0,4	0,53
Corderie	0,8	0,85
Cuivre	6,8	9,58
Le reste.	65.788 m ³	5,5
	80.204.857 kgrs.	
	19.829 pièces	
	65.788 m ³	
Totaux.	437.873.081 kgrs.	116.916.352
	110.283 pièces	

Tableau comparatif du commerce d'importation par catégories de tarif douanes pour l'année 1911

N ^{os} d'ordre Dénomination	Mesures	Quantité	Valeur en milliers de francs
I	m ³	111.698	
Produits agricoles	kil.	33.986.728	22.768
1. <i>Produits</i> d'agricul- ture	pièces	1.162	
2. de l'élevage du bé- tail	kil.	1) 8.604.734	5.143
	kil.	2) 4.922.151	10.445
3. de forêts.	pièces	1.162	
4. produits de l'indus- trie agricole	m ³	3) 111.698	2.261
	kil.	4) 10.580.656	4.374

N ^{os} d'ordre Dénomination	Mesures	Quantités	Valeurs
5. denrées alimentaires boissons . .	kil.	5) 292.596	<u>0.544</u>
II			22.768
Matières premières minérales, huiles minérales et leurs produits	m ³ kil.	805 419.677.182	6.935
III			
Cire et articles préparés avec des graisses, des huiles et de la cire	kil.	862.419	0.878
IV			
Produits chimiques et pharmaceutiques, explosives etc. . .	kil. pièces	27.120.033 5.737	7.575
V			
Matières textiles et leurs produits . .	kil. pièces	8.486.187 312.075	31.751
VI			
Cuirs et ouvrages en cuir pelleteries etc.	kil.	785.164	4.140
VII			
Caoutchouc et gutta percha	—	67.772	0.435
VIII			
Ouvrages tressés. .		54.494	0.079
IX			
Brosserie, balais et ouvrages de tissage		18.538	0.083

N ^{os} d'ordre Dénomination	Mesures	Quantités	Valeurs
X Matières susceptibles d'être taillées et ouvrages de ces matières		1.706.429	1.671
XI Papier, livres, images.		5.601.303	2.512
XII Ouvrages en pierre, terre etc		4.990.303	1.618
XII Verrerie		3.392.574	1.520
XIV Métaux, ouvrages en métaux.		51.659.909	20.304
XV Machines, appareils, etc.	kil. pièces	14.841.865 215	11.861
XVI Objets d'art et de science.	kil. pièces	56.878 104	0.489
XVII Horlogerie.	kil. pièces	135.229 35.578	1.139
Total.	kil. m ³ pièces	275.302.807 357.871 112.503	115.425

Tableau comparatif d'exportation par pays et marchandises pour l'année 1911
(en millions de francs)

PAYS	Céréales Produits animaux Fruits Autres	Matières premières Minérales Huiles minérales	Produits chimiques	Matières textiles	Métaux	Total
(1) Amérique.....	»	»	»	»	3.609	3.609
France.....	0.388	»	»	»	3.452	3.841
Angleterre.....	0.051	»	»	»	0.035	0.086
Belgique.....	6.142	»	»	»	»	6.142
Italie.....	4.385	0.009	»	»	»	1.394
Russie.....	0.034	0.018	»	»	»	0.052
(2) Autriche-Hongrie..	47.034	0.303	0.189	0.597	0.117	18.124
Allemagne.....	27.777	0.035	»	1.120	»	48.240
(3) Roumanie.....	4.731	0.075	0.028	1.306	»	77.172
Grèce.....	0.109	»	»	»	»	6.140
Bulgarie.....	1.766	0.336	0.086	0.613	»	0.110
Turquie.....	10.937	0.875	»	0.171	»	2.877
(4) Autres pays.....	0.586	»	»	»	»	21.034
Total.....	103.990	1.643	0.303	3.807	7.213	116.916

Tableau comparatif d'importation par pays et marchandises pour l'année 1911
(en millions de francs)

PAYS	Produits d'agri-culture	Matières premières	Huiles Cire Graisses	Produits chimiques	Produits textiles	Cuivre	Caoutchouc	Produits en bois	Papier	Ouvrages en pierre	Verrerie	Métaux	Machines et appareils	Totaux
(1) Amérique . .	1.644	0.020	»	»	»	0.446	»	»	»	»	»	0.05	0.378	2.135
France	0.639	»	»	1.01	0.954	0.356	»	»	0.130	»	»	2	0.357	5.745
Angleterre . .	0.6	»	»	0.15	6.8	»	»	»	»	»	»	0.761	0.829	9.524
Belgique . . .	0.23	»	0.3	»	»	»	»	»	0.018	»	0.055	»	1.354	2.080
Italie	0.66	»	»	1.357	2.78	»	»	»	»	»	»	»	»	4.860
Russie	0.22	0.72	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.959	0.343	3.392
														27.736
(2) Autriche-Hongrie . .	10.861	2.503	0.90	2.8	11.12	2.367	0.23	1.175	1.481	0.642	1.024	9.02	3.326	47.447
Allemagne . . .	3.34	3.184	»	1.10	7.8	0.85	0.14	0.321	0.884	0.921	0.374	5.96	5.176	31.346
														78.793
(3) Roumanie . . .	0.283	0.420	»	0.834	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1.539
Grèce	0.32	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	0.325
Bulgarie	0.497	»	»	»	0.834	»	»	»	»	»	»	»	»	0.697
Turquie	3.35	0.342	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3.813
														6.374
(4) Autres pays . . .	0.128	»	0.17	0.1	1.2	0.14	0.04	0.175	0.175	0.110	0.12	»	»	2.922
Total	22.792	7.189	1.370	7.651	30.788	4.159	0.380	1.671	2.688	1.573	1.573	19.750	11.762	115.425

Les produits d'exportation serbes sont : céréales, fruits frais et secs, produits animal, minéral, bois et d'autres matières brutes ou demi-travaillées. Les articles d'importation sont : les étoffes, les tissus, produits de fer, machines, outils, etc.

Le commerce serbe dont nous avons parlé touchait le territoire serbe d'avant les guerres balkaniques qui eurent lieu en 1912. La superficie de cette Serbie était 48.000 kilomètres carrés avec 3.000.000 d'habitants. Après nos succès dans la guerre contre la Turquie et la Bulgarie en 1912 et 1913, la superficie de la Serbie agrandie était de 87.303 kilomètres carrés avec 4.500.000 habitants. N'ayant pas pu recueillir les données statistiques pour la période de 1913 et 1914, nous restons sur les prévisions probables d'une exportation de 160 millions et d'une importation de 150 millions de francs, d'un total de 310 millions, car en 1911, l'exportation était de 27,6 et importation 51,3 millions de francs pour les nouvelles contrées annexées à la Serbie. L'importation pour les nouvelles provinces était ainsi répartie par pays : l'Autriche-Hongrie avait un quart, l'Allemagne 1/5^e partie, le reste se répartissait sur la Turquie, l'Italie, Serbie, Roumanie, Angleterre, etc.

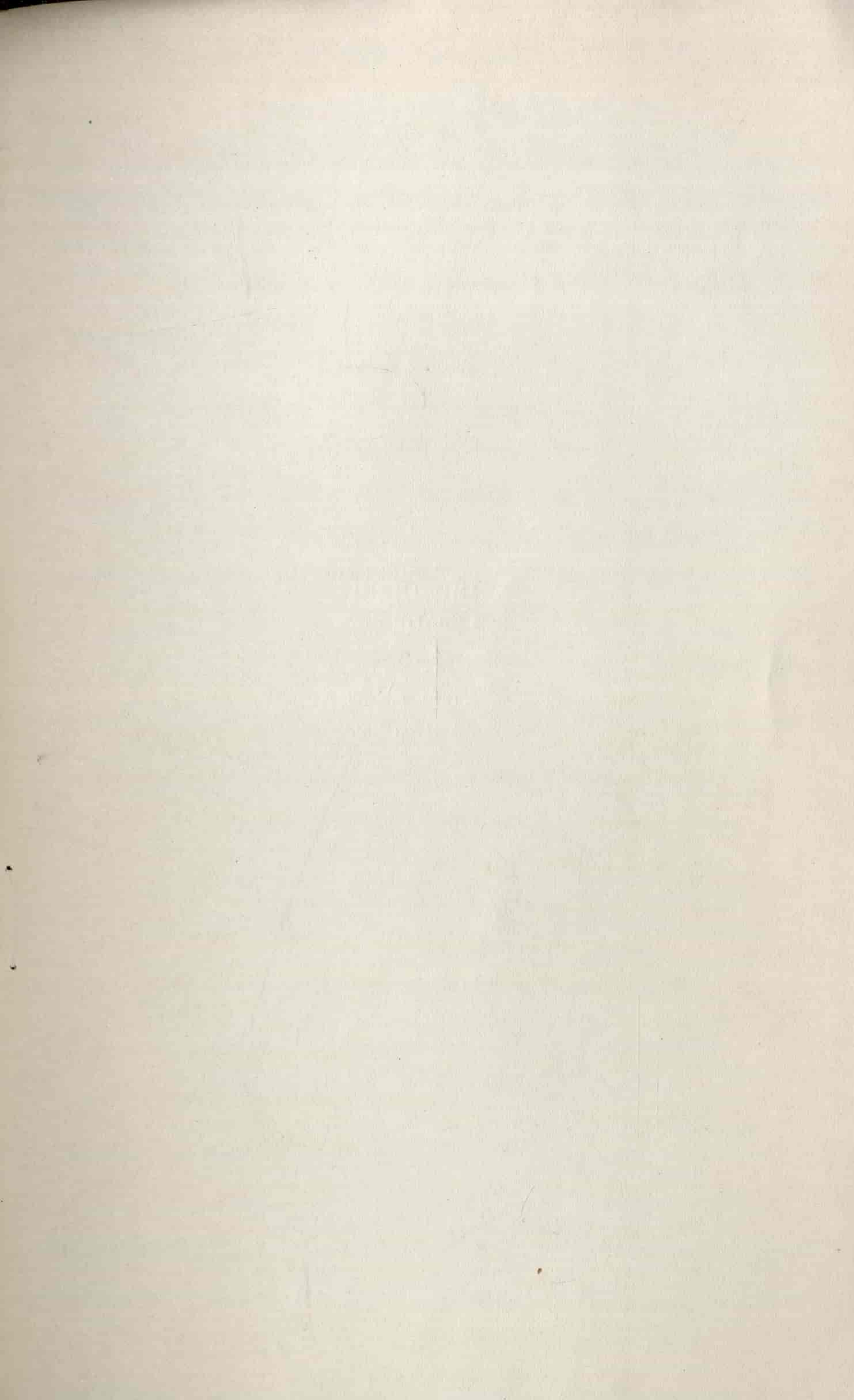
La Serbie dans les frontières jusqu'à 1912, éloignée des mers, encerclée par l'Autriche-Hongrie, Bulgarie et Turquie avait beaucoup à lutter contre les obstacles divers pour pouvoir se développer économiquement. La

monarchie voisine avec ses visées de pénétration dans les Balkans dont le premier pas était son entrée en Bosnie-Herzégovine, contrée purement serbe, avait réussi d'atrophier la vie de l'état serbe par les méthodes différentes qu'elle employait contre la Serbie. Les conditions pour le développement économique, pour le commerce extérieur serbe se sont améliorées dans les frontières de la Serbie agrandie après les guerres balkaniques, mais loin d'être aussi bonnes que le besoin d'un peuple l'exige, dont la mission historique n'est pas encore terminée. La vérité, qui est devenue une évidence palpable pour tout le monde, que la Serbie ne peut pas vivre sans son littoral, sans libre sortie à la mer, avait envahi tous les esprits chez nous et nos efforts des dernières années furent concentrés vers la réalisation de cet idéal. Nos prétentions sur la Dalmatie et les autres pays serbes, croates et slovènes sont justifiées non seulement par les motifs nationaux, mais aussi par les raisons d'existence et de garanties nécessaires des intérêts vitaux d'un peuple qui cherche depuis des siècles dans les luttes acharnées, l'assurance de son indépendance politique et économique.

C. STOYANOVITCH,

ancien ministre du commerce

de Serbie.



IMPRIMERIE
« GRAPHIQUE »



5, rue Lamblardie
PARIS (12^e arr^t)

